

E 2001 (D) 2/237

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger, au Département politique**Copie de réception*

T B 2 5 4 7

N^o.55.Rome, 1^{er} septembre 1939, 17 h 00(Reçu: 1^{er} septembre, 19 h 00)

En absence Ciano retenu Conseil des Ministres ai remis sous-secrétaire d'Etat Bastianini déclaration notre neutralité. Bastianini remercia au nom Gouvernement et ajouta que chargé par Ciano assurer qu'Italie faciliterait dans limites possibles transit et approvisionnement notre pays¹. En réponse remarque inofficielle sous-secrétaire exprimant recommandation de veiller en temps de guerre à excès de presse pouvant créer ennuis. Ai expliqué que ne pouvions pas admettre discussion sur extension notion neutralité fixée par droit des gens. Ai toutefois ajouté que pleins pouvoirs Conseil fédéral pouvaient cas échéant permettre action analogue à celle durant la grande guerre. En réponse

1. Cf. Nos 113 et 128.

1^{ER} SEPTEMBRE 1939

331

question, Bastianini concernant absence déclaration française, j'ai répondu que selon précédentes déclarations françaises suivrait sans doute remise note sous réserve décision Gouvernement. Bastianini ne croit pas encore à mobilisation générale en Italie. Ai impression persistante désir Italie limiter autant que possible conflit. Crois encore possible qu'Italie pourrait proposer trêve armistice suggérant cas échéant conférence germano-polonaise.